

TGIRT-EIBJ NEMASKA UA 086-63

Compte rendu de la
VINGT-ET-UNIÈME RENCONTRE

Tenue le 7 juin 2022 à distance, par Microsoft Teams



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

APPROUVÉ LE : 22 NOVEMBRE 2022

PRÉSENCES

Délégué(e)s :

- | | | | |
|------|-----------------|---|-------------------------------------|
| Mme. | Rose Wapachee | - | Joint Working Group |
| | Lydia Pedneault | - | Interfor |
| MM. | Matthew Tanoush | - | Développement durable du territoire |

Observateurs :

- | | | | |
|-------|----------------------|---|--------------------|
| Mmes. | Johanne Morasse | - | GREIBJ, animatrice |
| | Émilie Dumas Bernard | - | MFFP-Faune |
| | Amélie Dusseault | - | CIFQ |
| MM. | Frédéric Lemelin | - | MFFP |
| | Mario Poirier | - | MFFP |

Invité(e)s :

- | | | | |
|------|------------------------------|---|----------|
| Mme. | Audrey-Anne Richard Tremblay | - | Interfor |
|------|------------------------------|---|----------|

TGIRT-EIBJ NEMASKA

VINGT- ET-UNIÈME RENCONTRE

1. Ouverture de la rencontre, tour de table

L'animatrice souhaite la bienvenue à tous, elle demande aux participants de se présenter à tour de rôle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'animatrice procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de Lydia Pedneault, dûment appuyé par Matthew Tanoush, il est convenu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. Commentaires, suivi et adoption du compte rendu de la rencontre du 14 décembre 2021

Tel que précisé dans le courriel d'invitation à la vingt-et-unième rencontre de la TGIRT-EIBJ Nemaska, les membres ont été invités à lire le compte rendu avant la rencontre et d'apporter leurs commentaires au point suivi et adoption du compte rendu de la rencontre précédente.

Sur proposition de Matthew Tanoush, dûment appuyé par Rose Wapachee, il est unanimement convenu d'adopter le compte rendu tel que proposé.

4. Correspondance

- *Rapport de suivi de satisfaction des participants aux TGIRT du Québec.* L'animatrice résume les conclusions de ce rapport qui globalement ne suggère pas de changements majeurs dans le mode de fonctionnement des TGIRT, mais plutôt quelques pistes d'améliorations comme celle d'obtenir davantage de transparence concernant l'information résultant des rencontres particulières de planification entre le MFFP et les BGA.

5. Suivi des enjeux

Les commentaires suivants ont été émis suite aux discussions concernant les enjeux inscrits au tableau lors des rencontres précédentes :

Conservation des habitats fauniques : Le document « *Stratégie d'aménagement des peuplements mixtes* », présenté à la table en février 2021, s'inscrit en réponse au besoin de maintenir les peuplements feuillus et mixtes. Le MFFP présentera le tableau du suivi des cibles 2018-2022 de cette stratégie, pour chacune des aires de trappe du territoire de la TGIRT-EIBJ Nemaska de l'UA 86-63. Plus de détails seront présentés à la prochaine rencontre concernant l'analyse des écarts aux cibles de la stratégie.

Maintien de la population d'originaux : Le représentant du MFFP indique que le rapport d'inventaire aérien d'originaux réalisé en 2021 dans la zone 17 est disponible sur le site internet du MFFP-Faune. Il ajoute que le projet d'élaboration d'un indice de qualité d'habitat de l'original se poursuit présentement en partenariat avec l'Université McGill, le GNC et le CCQF et fera un suivi sur le sujet à la prochaine rencontre. L'observatrice du CCQF informe les membres que les trappeurs cris participeront également au projet. Les IQH seront élaborés avec l'apport d'un mélange de connaissances scientifiques et de savoir traditionnel cri. Le rapport final est prévu pour le 31 mars 2023. Le représentant du développement durable de Nemaska mentionne qu'il participera à la 16^e rencontre de ce comité IQH-Original à la mi-juin 2022.

Qualité de l'eau et de l'habitat aquatique : Le MFFP de concert avec le Groupe de travail conjoint (GTC) devaient produire des « Directives sur les habitats fauniques » en 2021 afin de répondre à cet enjeu. Des changements apportés à la composition de ce comité ont mené à reporter la date de dépôt du document en 2023. La représentante du GTC à Nemaska est présentement madame Rose Wapachee.

Gestion des résidus sur le territoire : Le représentant du développement durable de Nemaska déplore le fait que plusieurs utilisateurs des haltes routières sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James ne prennent pas la peine de déposer leurs déchets à l'intérieur des bacs prévus à cet effet. Les déchets laissés au sol attirent les ours qui les répandent partout sur le site. Il demande s'il était possible d'installer des affiches du type "Garder l'environnement propre".

Accès au territoire : La production d'un plan de gestion des chemins pour l'UA 86-63 est sous la responsabilité du MFFP. Le responsable du MFFP explique que les principaux éléments d'information du réseau de chemins multi-ressources sont inclus dans les PAFIT. La représentante d'Interfor fera une présentation à la prochaine rencontre de la table sur le plan de gestion des chemins inclus dans les documents concernant la certification FSC de l'UA 86-63.

6. Rapport de consultation publique sur les modifications PAFIO 2018-2023 de janvier 2022

Le MFFP n'a reçu aucun commentaire concernant les consultations publiques portant sur les modifications apportées au PAFIO 2018-2023 de l'UA 86-63.

7. Présentation gabarits du plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2023-2028

Le représentant du MFFP présentent la mise à jour du format des PAFIT de l'UA 86-63 ainsi que les échéanciers du PAFIT 2023-2028. Cette refonte du format vise principalement à centrer la consultation sur les objectifs et les décisions d'aménagement. La consultation du module 4 du PAFIT-2023-2028 final sera présenté à la prochaine rencontre de la table.

8. Présentation Certification FSC Interfor

Une représentante d'Interfor présente les « Forêts à haute valeur de conservation (FHVC) » dans le cadre de la norme d'aménagement forestier FSC pour le territoire certifié des UA 86-63 et 86-64. La firme Nova Sylva a été mandatée par Interfor pour l'identification des FHVC de ce territoire. Elle présente les 6 catégories de FHVC à identifier pour répondre à la norme FSC, soit :

1. Diversité des espèces
2. Écosystèmes et mosaïques à l'échelle du paysage (Paysages forestiers intacts – 50 000 ha et plus)
3. Écosystème et habitat (Écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) (Vielles forêts, massifs forestiers résiduels)

4. Services écosystémiques critiques
5. Besoins des communautés
6. Valeurs culturelles

Des changements apportés à la norme FSC ont mené à l'identification de quatre nouveaux Paysages forestiers intacts de plus de 50 000 ha qui sont illustrés sur la carte à l'écran. Pour l'instant, ces paysages forestiers intacts ne sont pas encore intégrés dans la planification du MFFP et font l'objet de discussions entre Interfor et le MFFP. Les membres de la table sont invités à soumettre leurs propositions relativement à d'autres endroits qui pourraient avoir des besoins de protection en lien avec des valeurs culturelles ou communautaires. La représentante d'Interfor explique qu'il n'y aura pas de coupe dans les secteurs à risque de palludification. Les représentants du MFFP ajoutent qu'en raison des conditions de croissance peu favorables, qu'il n'y aura pas non plus de travaux sylvicoles sur les blocs de coupes antérieures à 2022 qui sont mal régénérées sur ces sols tourbeux.

9. Divers

- *Incendie forestier local* : Le représentant du développement durable de Nemaska demande au MFFP quelle est la façon de procéder pour disposer des arbres brûlés suite à un incendie forestier qui a eu lieu au mois de mai 2022 près de Nemaska sur les terres de catégorie I. Il fera parvenir au MFFP le point GPS de la localisation proposée pour disposer des arbres brûlés. Le MFFP analysera cette demande et lui fera parvenir une réponse dans les meilleurs délais.
- *Véhicule abandonné* : Le représentant du développement durable de Nemaska demande s'il est possible d'aller enlever un véhicule abandonné en bordure de la Route du Nord près du km 327 au mois de février 2022. L'animatrice l'invite à faire parvenir cette demande à la Sureté du Québec.

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 22 novembre 2022, à 13 h 30.

11. Levée de la rencontre

La rencontre se termine à 15h.

Sur proposition de Lydia Pedneault, dûment appuyé par Rose Wapachee, il est unanimement convenu de lever la rencontre.

ACRONYMES

- BGA : Bénéficiaire de garantie d'approvisionnement
- COMEV : Comité d'évaluation (chargé d'examiner les renseignements préliminaires fournis par l'initiateur d'un projet situé dans le territoire régi par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) et situé au sud du 55e parallèle)
- CRV : Coupe à rétention variable
- FHVC : Forêt à haute valeur de conservation
- GIRT : Gestion intégrée des ressources et du territoire
- GNC : Gouvernement de la Nation Crie
- GREIBJ : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
- MFFP : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- PAFI-T : Plan d'aménagement forestier intégré tactique
- PAFI-O : Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel
- PFNL : Produit forestier non ligneux
- PRAN : Programmation annuelle
- PRAU : Permis de récolte pour fins d'approvisionnement d'une usine
- SÉPAQ : Société des établissements de plein-air du Québec
- TGIRT : Table de gestion intégrée des ressources et du territoire
- VNR : Volumes non récoltés
- VO : Valeur, objectif
- VOIC : Valeur, objectif, indicateur, cible